

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/04/2026

Référence
2026-21

Objet de la délibération
Attribution d'une subvention - Portage de repas ADMR

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	14	14

Date de la convocation
14/04/2026

Date d'affichage
14/04/2026

Vote

L'an 2026, le 27 avril à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Soleymieux s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/04/2026.

Présents : M. RONZIER Julien, BOUTTE Thérèse, FAURE Sophie, OLLIER Séverine, PERRIN Sophie, PHALIPPON Sandrine, POMMIER Régine, POYET Manon, BAISSAT Serge, DUMAS Jean-Marc, LANDON Loïc, MEFTAH Pascal, QUATRESOUS Christian, SOUBEYRAND Daniel

Excusé(s) :

A été nommé(e) secrétaire : M. QUATRESOUS Christian

Objet de la délibération : Attribution d'une subvention - Portage de repas ADMR

Monsieur le maire informe le Conseil municipal de la demande de subvention relative au service de portage de repas pour l'exercice 2025, ainsi que du rappel de la subvention accordée au titre de l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité des membres présents :

- De rappeler l'attribution d'une subvention d'un montant de 857 € au titre de l'exercice 2023 ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260427-2026-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026
Publication : 30/04/2026

A l'unanimité

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

- D'attribuer une subvention d'un montant de 1 088 € au titre de l'exercice 2025, au titre du service de portage de repas.
- Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2026.

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en
préfecture du
LOIRE.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

En mairie, le 28/04/2026

Le Maire
Julien RONZIER



Secrétaire de séance
M. QUATRESOUS Christian

Publicité des actes de la commune par voie électronique le

23 JUL. 2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20260427-2026-21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026

Publication : 30/04/2026